

MAIRIE DE MAVILLY-MANDELLOT

séance du 9 mars 2015

L'an deux mil quinze, le neuf mars à 20 h 00 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELLOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Thierry LAINE, Maire,

Etaient présents Mesdames, Béatrice FINOT, Annick GERARD, Messieurs Sylvain BRUCHARD, Guy DROMARD, Régis MARLET, Alain GAGNEPAIN, Cyril JACOTOT, Alexander COLLEY,

Etaient absents : Monsieur Alain DUCHESNE , Madame Martine PINTE

E-bourgogne : la télétransmission des actes administratifs (délib 08-2015)

Lors de la précédente réunion il a été rappelé l'importance du protocole d'échanges des actes par e-bourgogne entre les mairies et la préfecture.

Après délibération, le Conseil municipal décide :

- de prendre une clé signature pour Monsieur le Maire, au prix de 40 € HT + 40 € la première année
- et un certificat d'authentification pour la secrétaire pour la transmission des actes administratifs au prix de 145 € pour trois années.

et dit que la dépense est inscrite au budget 2015 de la commune.

Bois et terrains d'Alexis DROMARD (délib 09-2015)

Après l'acceptation des héritiers pour vendre les bois à 125 000 € et une étude plus complète des propositions de différentes banques, le Conseil décide, à l'unanimité,

- D'ACHETER ces bois au prix de 125 000 €.
- DECIDE que le financement sera sur une durée de 15 ans
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'emprunt auprès de la CAISSE D'EPARGNE,
- DIT que ces dépenses seront inscrites au budget primitif communal 2015.

Remise en état des bernes sur la départemental en direction de Lusigny

Des devis ont été demandés, seule une entreprise a répondu, les autres entreprises n'ayant toujours pas répondu. La décision sera prise au prochain conseil.

ONF (délib 10-2015)

A la suite de la présentation d'aménagement forestier, une proposition de travaux à réaliser dans la forêt a été proposée par le garde forestier, Monsieur DAKNOFF,

Le Conseil Municipal décide de ne pas engager de frais pour l'instant sur la forêt.

Ralentisseur sur la grande rue de Mavilly-Mandelot

Après avoir contacté 3 sociétés, 2 ont répondu à Monsieur DROMARD, chargé de cette étude. Il s'avère que l'entreprise LACROIX serait la plus intéressante. Le Conseil souhaite qu'un essai de 15 jours soit fait sur cette portion de rue.

De plus, une demande sera formulée auprès du Conseil Général pour installer des panneaux "30" pour réduire la vitesse des véhicules.

Questions diverses

Voirie 2015

Etude des travaux en cours

Cœur de Village :

Les travaux avant bien, le calendrier est bien suivi. L'aménagement de la cours de l'école est prévue ainsi que l'accès à la chaufferie. Ces travaux sont prévus dans l'enveloppe financière.

Presbythère :

Une commission a été déléguée pour étudier le devenir du presbythère.

Mesdames Annick GERARD, Béatrice FINOT et Messieurs Alain GAGNEPAIN, Thierry LAINE, Alexander COLLEY

Prochain Conseil 20 avril 2015

Fin de la séance à 23 h